

◆ CALENDRIER

Les enseignements débutent à la mi-septembre et s'achèvent à la fin du mois de juin.

◆ CONDITIONS D'ADMISSION

> En formation initiale

L'accès à la spécialité est ouvert aux étudiants titulaires d'une première année de Master en droit, AES, Sciences politiques voire en d'autres disciplines. Il est également subordonné à de solides connaissances en Droit civil. Une bonne culture juridique est attendue dans les différentes matières du droit privé.

> En formation continue

L'accès à la spécialité est ouvert aux titulaires d'une première année de Master. Les personnes non titulaires d'un Master 1 peuvent, en fonction de leur expérience professionnelle, effectuer une demande de validation des acquis professionnels (V.A.P.).

Contactez le Service de Formation continue pour toute demande de V.A.P.

21 rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg
03 68 85 49 20
sfc-contact@unistra.fr

◆ CANDIDATURES

Les candidatures s'effectueront uniquement par voie électronique sur le site internet de la Faculté de droit (<http://droit.unistra.fr/>) entre le **7 mai et le 7 juin 2017**. L'ensemble des pièces à fournir et renseignements utiles sera communiqué lors de l'inscription.

L'examen des candidatures se fait sur dossier au cours du mois de juin. Publication de la liste des admis au début du mois de juillet.

◆ RENSEIGNEMENTS

> Pour la formation en présentiel:

Service des Masters
Valérie DIEMER
03 68 85 82 10
valerie.diemer@unistra.fr

**Faculté de droit, de sciences
politiques et de gestion**

1 place d'Athènes - B.P. 66
67045 Strasbourg cedex
<http://droit.unistra.fr/>
Twitter : @MasterMSI

> Pour la formation en ligne :

Olivier MORISSON
03 68 85 50 03
olivier.morisson@unistra.fr

Cette formation est organisée en collaboration avec le **CEIPI**.

Conception et impression : Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion

2017 - 2018

Master 2 DROIT

> Mention

Droit des Affaires

> Spécialité

DROIT DU MULTIMÉDIA ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION



<http://droit-unistra.fr>

www.master-msi.fr



♦ PRESENTATION

Créé en 1998, le Master 2 Droit du multimédia et des systèmes d'information permet d'acquérir la maîtrise juridique et technique de toutes les matières nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle dans le domaine du droit de l'internet. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire, puisqu'elle envisage des matières de Droit privé mais aussi de Droit public et comporte en outre une initiation approfondie à l'informatique et à l'anglais du multimédia.

Les enseignements appréhendent des matières phares : Propriété intellectuelle appliquée à l'internet (droit d'auteur, droit des marques et des noms de domaine, droit des logiciels, droit des bases de données), Droit des obligations appliqué à l'internet (commerce électronique, responsabilité des prestataires de l'internet : fournisseurs d'accès, hébergeurs, éditeurs de contenus, exploitants de plateformes du Web 2.0), Droit international privé, Droit pénal de l'internet (droit de la presse, cybercriminalité), Droit à l'image, Droit de l'audiovisuel, Droit des données personnelles (CNIL), E-Administration, Libertés publiques dans l'environnement numérique, Droit social (cybersurveillance des salariés)...

Les cours sont systématiquement adaptés aux questions d'actualité les plus récentes : diffusion des œuvres de l'esprit sur internet (loi Hadopi - riposte graduée), responsabilité des blogueurs et utilisateurs des réseaux sociaux, pratique des liens commerciaux, cybersquattage etc.

Le corps enseignant est composé de professeurs d'université, d'avocats, de conseils en propriété industrielle, de juristes d'entreprise et de magistrats.

La formation peut être suivie en présentiel, dans les locaux de la Faculté de droit, ou bien entièrement à distance, via internet, avec recours à des moyens multimédia de pointe (audioconférence, films, chats, forums etc). Elle permet ainsi à des étudiants francophones situés dans des pays étrangers (ex : étudiants d'Europe, d'Afrique, Maghreb, Etats-Unis, Japon...) de suivre les cours, et de ne venir à Strasbourg qu'en fin d'année pour passer leurs examens.

♦ DEBOUCHES

Le Master 2 de Droit du Multimédia vise à former des juristes polyvalents immédiatement employables par des cabinets d'avocats, des entreprises ayant une activité en rapport avec les TIC ou des sociétés de services spécialisées dans le commerce électronique. De plus en plus renommé et apprécié des praticiens, ce diplôme permet à ses titulaires de trouver des postes d'intérêt.

♦ RESPONSABLE DE LA FORMATION

Adrien BOUVEL

Maître de conférences

♦ ATOUTS DE LA FORMATION

Le Master 2 de Droit du Multimédia est une formation complète et innovante, orientée vers l'insertion professionnelle, grâce à son étroite adéquation avec les besoins des employeurs et des praticiens.

♦ PROGRAMME

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 1 Obligations et commerce électronique (9 ECTS)

- Commerce électronique 27h
- Responsabilités des prestataires techniques 18h
- Technique et pratique contractuelles, appliquées au contentieux de l'internet 20h

UE 2 Propriété intellectuelle et Internet (9 ECTS)

- Propriété littéraire et artistique 33h
- Droit à l'image 03h
- Droit des marques 20h
- Droit des noms de domaine 12h
- Droit des bases de données 08h
- Droit de la concurrence déloyale 10h

UE 3 Systèmes d'information et TIC (9 ECTS)

- TIC et nouveaux outils informatiques 33h
- Cryptologie 06h

UE 4 Données personnelles (3 ECTS)

- Protection des données personnelles 24h

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 1 Anglais du multimédia (7 ECTS)

42h

UE 2 Droit public (5 ECTS)

- E-administration 12h
- Libertés publiques 12h
- Autres aspects de droit public 08h

UE 3 Droit pénal des TIC (3 ECTS)

- Remise à niveau en droit pénal 06h
- Droit pénal de l'Internet 06h
- Infractions de presse 06h
- Cybercriminalité

UE 4 Droit communautaire et international (4 ECTS)

- Droit international privé de l'Internet 24h

UE 5 Droit social des TIC (3 ECTS)

24h

UE 6 Découverte de l'entreprise (3 ECTS)

21h

- Stage en entreprise de 3 à 6 mois
- Conférences et interventions de professionnels

UE 7 Rapports de recherche (3 ECTS)

UE 8 Option (2 ECTS)

Une matière à choisir entre :

- Initiation à l'expression orale et à la rhétorique
- Les réseaux sociaux et le droit